

## ***L'affaire René Salomon Nathaniel CHICHE ou l'Education nationale prise en flagrant délit de sottise anti-éducative !***

Voilà un prof de philo qui, comme ses élèves, utilise les réseaux sociaux. En janvier 2022, en pleine crise du coronavirus, à la veille du **vote massif** instituant le « *pass* » (?) -vaccinal obligatoire dans tous les lieux publics et pour tous les habitants du territoire national de plus de 16 ans, voilà-t-il pas que René CHICHE\* qu'échauffent les manigances à répétition autour du vaccin depuis 2019, compare les parlementaires qui vont voter le fameux « *pass* » à ceux qui ont voté le « *statut des Juifs* » le 3 septembre 1940. Il exprime ce point de vue sur les réseaux sociaux et non pas à l'occasion d'un cours devant ses élèves ... En fait, les parlementaires\*\*, qui avaient donné les pleins pouvoirs à PETAIN le 10 juillet 1940, n'ont pas donné leurs avis puisque **le statut est un décret-loi** qui commence ainsi : « *Nous, Maréchal de France, chef de l'État français, le conseil des ministres entendu, décrétons : ...* ». Donc, **une erreur, pour commencer !** A 83 ans de décalage, *error humanum est*, ... n'est-ce pas ? Admettons que René CHICHE ait fait un raccourci intempestif ; en quoi relève-t-il de l'atteinte au devoir de réserve ? Qu'est-ce, d'ailleurs, que ce devoir de réserve ? C'est, **pour tout fonctionnaire ou agent de la fonction publique, d'avoir à ne pas donner un tour manifestement politique à ses prises de parole publiques.** Selon René CHICHE, la majorité de 2022, mâtinée d'élus LR, allait voter un texte, le « *pass* » -vaccinal, qui l'apparentait au décret-loi de septembre 1940 donnant un statut inférieur, dégradé et mortifère aux Juifs qui étaient, pourtant, la veille encore, des citoyens français comme les autres : les **non-vaccinés seraient réduits à être des Français de seconde zone, comme les Juifs en 1940** ... C'est d'ailleurs ce qui est arrivé : par exemple, les soignants qui se sont soustraits au « *pass* » -vaccinal ont été privés de leur travail. La défaite française et l'armistice de 1940, comparés à la pandémie du coronavirus qui a désorienté les actuelles « élites » politiques françaises, européennes et mondiales, cela est assez bien vu, même à plus de 80 ans de distance !

Toujours est-il que René CHICHE a été sanctionné par Jean-Michou et que son successeur au ministère a enfoncé le clou : privé de son travail depuis avril 2023, et avec un traitement inférieur à ... 30 euros – ouais –, le prof de philo a été traité de « *complotiste* » par l'incomparable Pap NDIAYE ! Faut oser ... D'abord, le ministre a fait la même erreur que René CHICHE ; et, du coup, le complot apparaît comme un élément de langage, autant dire de langue de bois ! C'est dur pour un ministre, frère d'une lettrée lauréate du prix Goncourt en 2009 ...

La bêtise est aussi crasse que l'ignorance ; au moins une remarque pertinente qui concerne la classe politique de 2023 comme celle de 1940.

***Capitalismus delendus est.***

-----  
\*René CHICHE est un des responsables académiques du syndicat Action et Démocratie.

\*\* Il y avait 669 députés et sénateurs présents sur les 907 en fonction en juillet 1940... Les absents étaient prisonniers des occupants nazis, voire morts au combat avant le 17 juin 1940. Ou même déjà victimes du pétainisme, par exemple les parlementaires communistes déchus de leur mandat. Sur les présents, 80 ont refusé les pleins pouvoirs à PETAIN.